

Titre d'emploi: Journalier(-ière)

Numéro de concours : 570

Ton équipe : Travaux publics

Statut : Col Bleu Temporaire/Saisonnier

Salaire : 24,98\$ à 31,63\$

Nombre d'heures par semaine : 40 heures/semaine_04 jours/semaine

Modalités de travail : 100% en présentiel

Période d'affichage : 2026-07-24 au 2026-12-27

Ton rôle

Ton rôle sera de contribuer concrètement à la qualité, à la sécurité et à l'entretien des espaces publics afin d'offrir des milieux accueillants et fonctionnels à la population.

- Réaliser différents travaux de nettoyage, de balayage et d'entretien des espaces publics;
- Entretenir et aménager les terrains, notamment par la tonte, le ratissage et la pose de tourbe;
- Participer aux opérations hivernales, comme le déneigement, le déglacage, l'épandage d'abrasifs et l'entretien des patinoires; Installer, démonter, transporter et ranger les équipements, le mobilier urbain et les installations de loisirs;
- Soutenir les équipes de travail et les opérateurs dans la réalisation de divers travaux;
- Installer la signalisation requise et contribuer à la sécurité des opérations et des lieux de travail.

Tes avantages

- Possibilité de répartir l'horaire de travail sur 4 jours par semaine (en fonction des dispositions de la convention collective);
- Salaire concurrentiel avec indexation annuelle;
- La Ville est toujours en mouvement, chaque jour un nouveau défi t'attend! Il paraît qu'on est TRÈS accueillants;
- Ce poste est assujéti à la convention collective du personnel col bleu de la Ville de Trois-Rivières.

Qualifications

- Diplôme d'études secondaires (DES) ou diplôme d'études professionnelles (DEP) en voirie forestière, machinerie lourde, transport par camion ou équivalent;
- Six mois d'expérience pertinente en lien avec les responsabilités du poste;
- Carte de sécurité sur les chantiers de construction (ASP).

Compétences

Adaptation aux changements
Engagement
Esprit de collaboration
Maîtrise de soi
Persévérance et détermination
Rigueur

Le savais-tu ?

La Ville de Trois-Rivières souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes

handicapées à soumettre leur candidature. Au besoin, un soutien peut être offert aux personnes en situation de handicap pour les étapes de présélection et de sélection.